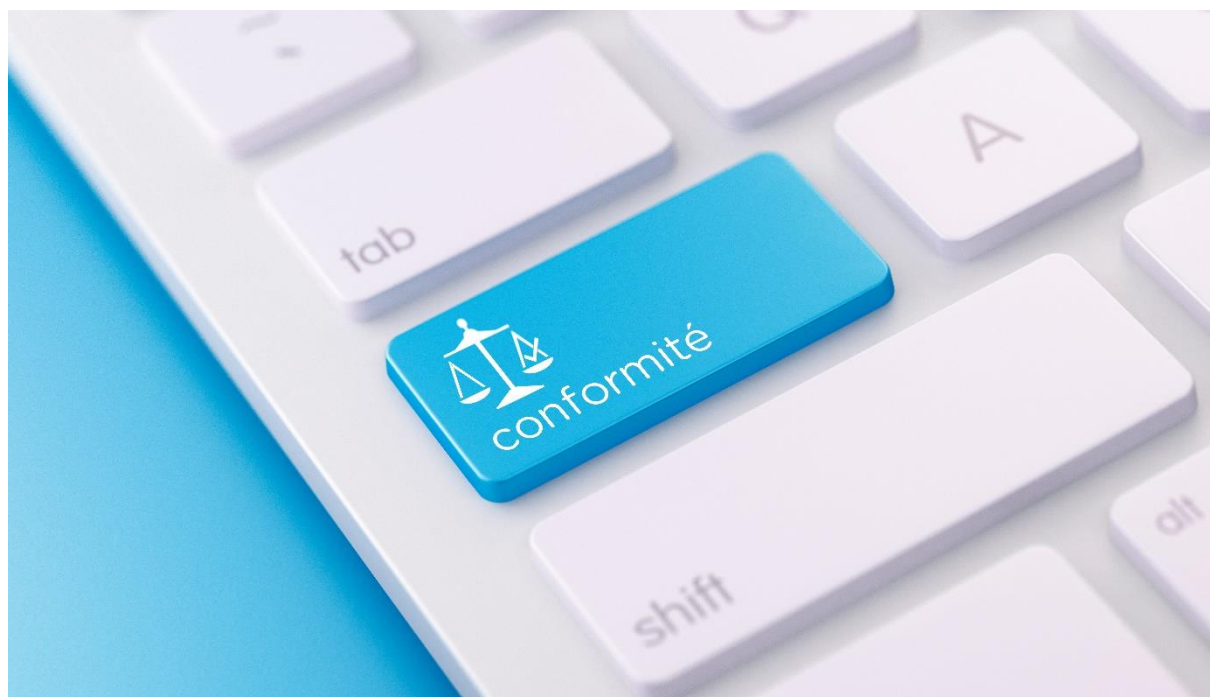


Tribune publiée sur l'argus de l'assurance le 02 juin 2022

[Lien de la tribune](#)

FACE AUX ENJEUX DE CONFORMITE, LE MONDE DE L'ASSURANCE UNIT SES FORCES



Les principaux assureurs du marché français et PLANETE CSCA s'unissent et s'engagent auprès des courtiers pour faciliter leurs démarches de mise en conformité.

Dans un contexte d'augmentation des risques opérationnels et structurels depuis plus de dix ans, les législateurs nationaux et internationaux ont mis en œuvre de nombreuses mesures pour garantir la solidité du secteur et la protection des clients.

L'UNION, LA CLÉ DE LA CONFORMITÉ

Tant pour se conformer à la réglementation que pour se prémunir des risques, l'ensemble des acteurs de la profession doivent unir leurs forces. C'est dans cet esprit que nous avons œuvré pour faire avancer la profession, soutenir l'ensemble de ses acteurs et protéger les clients.

Ne nous y trompons pas, la protection est au cœur de notre métier et elle passe par le respect des réglementations en vigueur. Dans cette perspective, nous avons défini un référentiel commun pour rendre la filière plus résiliente et prête à répondre aux risques opérationnels que nous rencontrons.

UN CONSTAT : LES RISQUES OPÉRATIONNELS AUGMENTENT ...

Nous le savons et nous l'avons tous expérimenté : les risques opérationnels sont de plus en plus nombreux. La crise sanitaire, l'augmentation significative des cyber-attaques ou plus récemment la guerre en Ukraine engendrent des risques et de nouvelles responsabilités dans l'exercice de nos métiers.

La crise sanitaire, en accélérant la dématérialisation de l'économie, a vu fleurir nombre de fraudes et de démarchages abusifs, certains démarcheurs n'hésitant pas à usurper la qualité de partenaires de courtiers ou d'assureurs. Il en va de la réputation du secteur et de la protection de la clientèle.

L'augmentation des cyber-attaques et des fraudes a entraîné des conséquences importantes dans les cabinets de courtage et chez les assureurs : vol de données confidentielles, demande de rançon ou blocage des systèmes informatiques. L'ANSSI a ainsi recensé plus de 1000 intrusions dans des systèmes d'information en 2021.

Se conformer à un socle de pratiques en matière de sécurité informatique est aujourd'hui le meilleur investissement face à ces risques.

Aujourd'hui, la guerre en Ukraine et le gel des biens et des actifs russes sont une nouvelle exigence pour tout le secteur qui s'ajoute à celles déjà présentes. Elle entraîne un passage en revue de l'ensemble des portefeuilles clients afin de participer, en tant qu'acteurs financiers français, à la mise en œuvre des sanctions internationales.

... MAIS DES SOLUTIONS COMMUNES SONT MISES EN PLACE

Une concertation inédite entre professionnels de l'assurance et PLANÈTE CSCA a été conduite afin de définir les actions communes de mise en conformité de l'ensemble du secteur. Il est dans l'intérêt de tous les acteurs de converger vers plus de processus partagés dans les modes de fonctionnement, les formats de données et les outils.

Cette réflexion a été orchestrée par EDICourtage, déjà au centre de nombreux échanges d'informations entre assureurs et courtiers. Elle a donné naissance à une initiative concrète financée à 100% par les assureurs : proposer une plateforme d'échange sur la conformité, unique, gratuite et sécurisée.

Les courtiers peuvent ainsi communiquer une seule déclaration de conformité à l'ensemble de leurs partenaires sur les points essentiels attendus par la réglementation. Ils sont accompagnés dans l'usage de la solution EDIconformité par de nombreux webinaires et une FAQ.

LA CONFORMITÉ EST UNE RESPONSABILITE COMMUNE

La mise en conformité des intermédiaires est une obligation réglementaire. Les assureurs doivent d'autant plus y veiller dans le cadre des délégations accordées.

La communication des données de conformité aux assureurs garantit une relation saine et robuste. Afin de pérenniser cette relation, il est crucial que l'ensemble des courtiers transmettent annuellement leurs données de conformité et ce, quelle que soit leur situation. Ces données restent strictement confidentielles.

L'amplification des contraintes réglementaires est une réalité qui s'impose à tous : faisons-en, ensemble, une opportunité pour assurer plus encore la protection de nos clients et de chacun d'entre nous, assureurs comme courtiers.

Chaque année une campagne de collecte des informations de conformité est ouverte via la plateforme EDIconformité. **En 2022, les courtiers ont jusqu'au 17 juin pour transmettre leurs informations à travers la plateforme.** Nous vous encourageons tous à vous y inscrire, à compléter et à publier vos questionnaires : <https://www.ediconformite.fr>



LE SYNDICAT DES COURTIER D'ASSURANCES

Bertrand DE SURMONT

Président
PLANETE CSCA



Muriel MANISSE

Directrice Opérations & Service
Clients
AIG EUROPE SA



Frédéric LAVIELLE

Directeur Commercial
ALLIANZ COURTAGE



Frédéric SERRES

Directeur développement et
distribution courtage
AXA FRANCE



Régis LEMARCHAND

Membre du Comité Exécutif
Marché ProPE et Entreprises IARD
Marché Protection sociale ProPE
GENERALI FRANCE



Denis ROUSSET

Directeur risques, contrôle et
conformité groupe
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES



ENTREPRISE

Olivier JARRY

Directeur Développement
Courtage & Marché Entreprises
MMA ENTREPRISE



Christine PUJO

Directrice Commerciale
QBE France



Jean-Marc HENRY

Directeur Commercial
SADA ASSURANCES



Thierry MONNIER

Directeur Commercial
THELEM ASSURANCES